

## Litige avec un collégue fonctionnaire

Par binesa, le 05/02/2008 à 13:27

j'ai participer a un concours, j'ai gagné ce concours j'ai touche une somme d'argent qui a apparu sur ma fiche de paye.

aujourd'hui un collégue cadre me reclame la moitie de cette somme (voir la totalité) Suis-je dans l'obligation de lui donner ( sous forme d'un chéque)

Il avait participé au concours (paufiner l'idée) mais mon superieur de l'époque n' a inscrit que mon nom, car les cadres ne peuvent pas participer. Depuis j'ai tout le monde sur le dos que puis-je faire? Est-ce légal?

Merci de votre réponse